



SA UDIFE
ZA de Beauséjour
22490 Pleslin-Trigavou

Tél : 02 96 27 17 71
Fax : 02 96 27 17 70
mail : contact@udife.com

**Monsieur le Président des Maires de France,
Messieurs les Sénateurs,
Mesdames, Messieurs les Elus,**

**Pleslin,
Le 24 mars 2020**

Notre enseigne «Le Choix Funéraire» est le premier Réseau Coopératif National Indépendant de marbriers Pompes Funèbres sur le Territoire, composé de plus de 600 points d'accueils familles et 2 500 Collaboratrices et Collaborateurs.

Nous vivons au plus profond de nous ce que ressentent vos administrés et vous-mêmes, car nous vous avons accompagnés dans les grands moments de notre histoire, et notamment, lors de la canicule de 2003 où nous étions parfois très seuls à vos côtés quand de nombreux acteurs ont souhaité exercer leur droit de retrait.

Nous sommes à nouveau dans un moment fort de notre histoire commune.

C'est pour cela que **Nous Vous Lançons un Cri d'Alerte**

« Laissez-nous travailler »

- **Ne fermez pas vos cimetières**, c'est illégal, laissez-nous intervenir sur déclaration préalable dans vos communes, en respectant les gestes barrières pour pouvoir travailler sereinement (ouverture de caveaux, gravures, pose monuments...)
- **Mettez fin temporairement à l'obligation de déclaration de décès** et d'autorisation de fermeture de cercueil pour pouvoir procéder à une mise en bière immédiate dans vos communes pour les opérations du Samedi après-midi, la nuit et le Dimanche.
- **Faites appliquer tant que faire se peut des procédures de dématérialisation** des autorisations de fermeture de cercueil et les autorisations de crémation la semaine ; Tout en ne déléguant pas la surveillance des opérations funéraires par les autorités de Police mais simplifiez là.
- **Faites réouvrir les réseaux d'eau dans vos cimetières** pour que décemment nous puissions protéger nos familles et nos Equipes en leur permettant de se laver les mains
- **Mettez à disposition dans toutes les communes de France comme le prévoit la Loi « des caveaux provisoires »** ou dépositaires pour permettre de déposer un défunt dans un cercueil hermétique dans l'attente du retour à une situation plus favorable pour organiser des obsèques correspondants aux souhaits du défunt de ce dernier et de sa famille.

Enfin, dans les zones très impactées comme l'Est de la France, aujourd'hui, sachez que nos Equipes font le maximum, certains Opérateurs Funéraires ont fermé faute de personnel !

Demandez aux Autorités Préfectorales de ce secteur de faire venir du personnel militaire pour aider nos porteurs, car eux aussi comme le personnel soignant et bien d'autres, femmes et hommes sur le Territoire, sont des gens Merveilleux ! Mais ils sont fatigués.

Aidez-nous en prêtant attention à cette lettre et mettant en place les procédures qui s'imposent.

Respectueusement,
Philippe Martineau
Directeur Général Délégué
02 96 27 17 26



Capital : 91 195 € - Siret 384 721 619 00060 - APE : 4619B - RCS Saint Malo
N° habilitation : 18 22 1106 - N° organisme de formation : 53220566722